

[COMMUNIQUÉ]

Multinationales du chocolat versus petits producteurs de cacao : l'indécents bras de fer

Paris le 2 avril 2021

À l'été 2019, le Ghana et la Côte d'Ivoire, premiers pays exportateurs de cacao où plus de la moitié des producteur-ice-s vivent dans une situation d'extrême pauvreté, ont pris une décision commune historique : exiger des acheteurs de rehausser le prix d'achat des fèves de cacao. En coulisse, les multinationales ont fait plier le gouvernement ivoirien qui vient d'annoncer le 31 mars 2021 une baisse de 25% le prix du cacao payé aux petits producteurs. À la veille de Pâques – grande période de consommation de chocolat – Commerce Équitable France et 27 organisations appellent à un sursaut massif pour dénoncer cette situation intolérable !



La filière cacao est à bout de souffle : les cours actuels représentent “un tiers des prix du cacao d’il y a quarante ans” rappelle Michel Arrion, directeur général de l’Organisation internationale du cacao (ICCO). Sa culture n’est plus un espoir de développement pour **les familles de producteur-ice-s enfermées dans une pauvreté endémique**. En outre, le “cacao est trop peu payé pour être durable”, selon l’ICCO, et faute d’un prix permettant d’investir sérieusement dans la transition agroécologique de la production de cacao, **la déforestation continue**.

La majorité des producteur-ice-s et de leurs familles vivent aujourd’hui avec **moins d’1,90 USD/jour**, et perçoivent **moins de 6% de la valeur générée par le cacao**. Face à ce constat alarmant, les États du Ghana et de la Côte d’Ivoire ont pris la décision commune et historique à l’été 2019 d’exiger des acheteurs de cacao, le paiement d’un **différentiel de revenu décent (DRD)** aux producteur-ice-s. Il s’agit d’un montant de 400 USD la tonne venant s’ajouter au cours de la bourse fixé à Londres, mécanisme qui vise à mieux répartir la richesse créée dans la filière.

Saluant publiquement cette résolution courageuse, **les grands industriels du cacao s'étaient alors engagés à jouer le jeu** et soutenir la démarche à partir de la campagne de production 2020/2021.

(1) C'est dans ce contexte que la Commission européenne a lancé en septembre dernier un vaste processus multi-acteurs (2) visant à **mieux réguler la filière pour s'attaquer à la pauvreté des producteur·ice·s de cacao ouest africains et aux enjeux de déforestation.**

Mais en coulisse, tout le monde ne joue pas le jeu. Plutôt que de respecter cette décision des États, les multinationales ont préféré freiner leurs achats et puiser dans leur stock et dans les stocks des ventes à terme de la bourse de New-York et de Londres, faisant pression sur les petit·e·s producteur·ice·s, qui se retrouvent ainsi avec **plus de 100 000 tonnes de fèves de cacao invendues sur les bras.** Quand les coopératives interrogent leurs principaux acheteurs sur l'absence de contrats depuis mi-novembre 2020, c'est la baisse de la demande mondiale de cacao en lien avec la pandémie de la COVID-19 qui est invoquée. Si cela est le cas, **cette baisse est loin d'être généralisée** : à titre d'exemples, les ventes de Nutella ont enregistré des records jusqu'à +50% durant le premier confinement (3) et les tablettes de chocolat et autres produits de confiseries bio ont gagné 20,9% entre 2019 et 2020 (4) !

Mais les grandes multinationales du secteur ne l'entendent pas ainsi : elles auraient fait pression sur les gouvernements ivoirien et ghanéen pour faire baisser les prix. **Et c'est chose faite : une réduction de 25% du prix payé aux producteur·rice·s vient d'être annoncée par le Conseil Café Cacao de la Côte d'Ivoire et passe ainsi de 1000 FCFA à 750 CFA par kilo** – s'éloignant d'autant de l'objectif affiché de revenu décent pour les producteur·rice·s.

En arguant de la surproduction conjoncturelle du cacao, **les acheteurs internationaux ont mis en échec la dynamique de partage de la valeur pourtant indispensable à la résolution des problèmes de durabilité de la filière.** Pourtant, *“si la production dépasse en effet de quelques milliers de tonnes la demande mondiale, les petits producteurs ne peuvent pas continuer à être la seule variable d'ajustement entre l'offre et la demande”*, déclare Fortin Bley, Vice-président du RICE. *“Un contrat de commerce équitable c'est quand les acheteurs s'engagent sur des prix rémunérateurs, mais aussi sur des volumes : les acheteurs partagent ainsi équitablement les risques inhérents à toute production agricole”*.

« Si la production dépasse en effet de quelques milliers de tonnes la demande mondiale, les petits producteurs ne peuvent pas continuer à être la seule variable d'ajustement entre l'offre et la demande. » Fortin Bley, Vice-président du RICE (Réseau Ivoirien du Commerce Équitable) et producteur de cacao Fairtrade/Max Havelaar

Commerce Équitable France, ses adhérents et ses partenaires producteurs et productrices de cacao réunis au sein du Réseau Ivoirien du Commerce Équitable (RICE) **appellent les acheteurs internationaux à respecter leurs engagements pour créer les conditions d'une filière cacao plus juste et plus durable.**

Il est temps que les importateurs et industriels du chocolat respectent leurs devoirs de diligence raisonnée en matière de droits fondamentaux, alors même que les géants du chocolat, Nestlé et Cargill, sont poursuivis aux Etats-Unis pour violation des droits des enfants et complicité de travail forcé dans les plantations de cacao en Côte d'Ivoire....(5)

“Pourtant les solutions existent : un prix juste pour les fèves de cacao est la clef de voûte pour garantir des conditions de travail décentes. ” nous rappelle Julie Stoll, Déléguée Générale de Commerce Équitable France. *“Le commerce équitable, en fixant un prix d'achat minimum rémunérateur et stable dans la durée, basé sur les coûts de production et décorrélé des fluctuations*

boursières, offre aux producteurs et à leurs organisations un contexte économique sécurisant qui leur permet de vivre décemment de leur métier, de répondre à leurs besoins fondamentaux (santé, éducation...) et d'investir dans des modes de production durables. Les citoyens ont le pouvoir, à travers leurs achats, de faire pression pour changer les règles du jeu !

Un prix juste pour les fèves de cacao est la clef de voûte pour garantir des conditions de travail décentes. [...] Les citoyens ont le pouvoir, à travers leurs achats, de faire pression pour changer les règles du jeu ! *Julie Stoll, Déléguée Générale de Commerce Équitable*

1 : Voir les articles de [TDCE – Enabel](#) ; [LSA-Conso](#) ; [Le Point](#) ; [Le Monde](#)

2 : « Multi stakeholders dialogue on sustainable cocoa »

3 : Voir les articles de [Le Progrès](#) et [Le Parisien](#)

4 : Chiffre consommation recueilli auprès de l'IRI 2020 sur le segment chocolat biologique

5 : Voir les articles de [Le Temps](#) et de [l'Express](#)

SIGNATAIRES :

Commerce Équitable France • Réseau Ivoirien du Commerce Équitable (RICE) • Inades Formation Côte d'Ivoire • Association Nationale des Producteurs de Café-Cacao de Côte d'Ivoire (ANAPROCI) • Regroupement des Acteurs Ivoiriens des Droits Humains (RAIDH) • Fairtrade Africa • Réseau Foi et Justice Afrique Europe • BananaLink • Fédération Artisans du Monde • Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) • Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement (SIDI) • FAIR[e] un monde équitable • GUAYAPI • **Max Havelaar France** • Bio consom'acteurs • Secours populaire français • AlterEco • KARETHIC • FairNESS • Centre Ressources Commerce Équitable (CDTM) • Terre et Humanisme • Ingénieurs Sans Frontière • Nitidæ • CCFD-Terre Solidaire • Biopartenaire • Association Tourisme Équitable et Solidaire (ATES) • ActionAid France – Peuples Solidaires • Ethiquable • Marc Dufumier, agronome et professeur émérite d'AgroParisTech